



**Appel d'offres**  
**Visant le recrutement d'un**  
**Consultant individuel pour**  
**l'évaluation de l'état de ses**  
**véhicules en provinces**

**Référence de publication :**

**A.O N°027/IMA/ASSR/Consultant Mécanicien /2019**

Digitally signed by Alberto Galora  
Date: 2019.10.17 08:43:37 +01'00'

---

# INTRODUCTION

---

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à soumettre une proposition pour la prestation de service susmentionnée et telle que définis dans les termes de références.

1. Les documents qui suivent vous permettront de préparer votre proposition :

- ✓ Instructions aux Soumissionnaires
- ✓ Termes de références
- ✓ Contrat-type
- ✓ lettre de soumission
- ✓ La liste de véhicules

2. Votre offre comprendra :

- ✓ Une proposition technique, et
- ✓ Une proposition financière.

Les deux propositions seront placées sous plis scellés distincts. L'offre technique et l'offre financière seront remises dans des enveloppes intérieures séparées indiquant le nom, l'adresse et portant respectivement la mention « offre technique » et la mention « offre financière ». L'enveloppe portant la mention « offre technique » ne devra contenir aucune référence au montant de la soumission financière sous peine de nullité de l'offre. Ces deux plis seront enfermés dans une enveloppe extérieure. Les offres seront scellées avec mention sur l'enveloppe extérieure : « A.O N°027/IMA/ASSR/Consultant Mécanicien /2019 » et « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » à l'adresse suivante :

1, Avenue Tissakin  
Concession Tissakin  
Q/ Basoko, C/ Ngaliema,  
Kinshasa RDC

---

# A - INSTRUCTIONS AUX SOUSSIONNAIRES

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet ASSR financé par DFID, IMA WORLD HEALTH souhaite faire une évaluation de l'état de son charroi automobile .

En soumettant une offre, le soumissionnaire accepte sans aucune restriction la totalité des conditions spécifiques et générales de cet appel d'offres comme étant la seule base de cette procédure de passation de marché.

La soumission d'une offre ne contenant pas toutes les informations et documents demandés avant la date limite indiquée pourra entraîner le rejet de l'offre en question.

## 1. Préambule

IMA WORLD HEALTH est une organisation professionnelle sans but lucratif qui offre une vaste expertise dans le renforcement des systèmes de santé, la lutte contre les maladies tropicales négligées, le paludisme, le VIH/SIDA et les maladies non transmissibles et, des programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste dans des contextes les plus difficiles et les situations de post-conflit à travers le monde.

IMA WORLD HEALTH propose des solutions durables et efficaces aux problèmes de santé qui sont beaucoup courants dans le monde en développement.

Après avoir exécuté pendant plus de cinq années le projet Accès aux soins de Santé Primaires, « ASSP » en sigle financé par le Département du Développement International du Gouvernement britannique (DFID), IMA WORLD HEALTH a été reconduit après un processus compétitif pour implémenter un projet de 18 mois devant servir de pont entre le programme ASSP qui est déjà arrivé à son terme et un nouveau programme de santé à long terme dénommé Appui au Système de Santé en République Démocratique du Congo, « ASSR » en sigle. Ce projet couvre les provinces du Kasai, Kasai central, Maniema et Nord Ubangi

C'est dans cette optique que IMA WORLD HEALTH lance le présent appel d'offres dans le but de recruter un consultant spécialiste en mécanique automobile.

## 2. Object de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres vise le recrutement d'un consultant mécanicien, dans le cadre du projet ASSR.

## 3. Planning de l'appel d'offres

	DATE	HEURE*
Date de Publication	16 Octobre 2019	
Date limite pour demander des clarifications à IMA	21 Octobre 2019	15h00
Dernier jour où IMA donne ces clarifications	21 Octobre 2019	16h30
Date limite de soumission des offres (date de réception, et non date d'envoi)	30 Octobre 2019	10h00
Session d'ouverture des offres par IMA	30 Octobre 2019	10h30
Notification d'attribution au soumissionnaire retenu	04 Novembre 2019	10h00
Signature du Contrat	05 Novembre 2019	12h00

\* Toutes les heures indiquées sont à l'heure locale de Kinshasa  
Ce planning est susceptible d'être modifié librement par IMA selon les contraintes rencontrées.

## 4. Préparation et soumission des offres

### 4.1 Format et contenu de l'Offre

L'offre doit être constituée d'un exemplaire original placé dans une enveloppe extérieure non identifiable et scellée portant l'inscription « **A ne pas ouvrir avant la session d'ouverture des offres** » écrite en français.

Cette enveloppe scellée non identifiable doit reprendre la référence suivante :

N° A.O N°027/IMA/ASSR/Consultant Mécanicien/2019

Les offres seront soit envoyées par lettre recommandée ou service de courrier privé, soit remises en main propre (auquel cas un reçu sera délivré) à l'adresse suivante :

Bureau IMA de Kinshasa,  
N° 1 Avenue Tissakin,  
Concession Tissakin,  
Q/Basoko  
Commune de Ngaliema –  
Kinshasa/DR Congo

L'offre devra être reçue au plus tard le **30 Octobre 2019 à 10h00**.

NB : les offres soumises en retard ne seront pas acceptées et seront renvoyées à l'entreprise.

### 4.2 Questions et Clarifications

Les soumissionnaires peuvent adresser leurs questions par écrit à l'adresse suivante, idéalement par e-mail, ou par courrier postal, jusqu'à Trois (3) jours calendaires avant la date limite de soumission des offres à l'adresse suivante : [drcprocurement@imaworldhealth.org](mailto:drcprocurement@imaworldhealth.org), en y indiquant la référence de publication ainsi que le titre de l'Appel d'Offres.

Si IMA de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier d'appel d'offres, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres soumissionnaires potentiels.

Les informations relatives à l'examen, à l'évaluation, et à la comparaison des offres ainsi qu'à la vérification a posteriori des qualifications des soumissionnaires et aux recommandations d'adjudication du contrat ne seront pas communiquées aux soumissionnaires ni à aucune autre personne non officiellement concernée par ladite procédure jusqu'à la publication de l'adjudication du contrat.

#### **4.3 Réunion de clarification/ visite des locaux et Equipement du fournisseur**

Aucune réunion de clarification

#### **4.4 Éligibilité**

La participation à l'appel d'offres est ouverte de manière égale à toute personne physique et qui répond aux critères développés dans les termes de référence indiqués dans la partie B du présent appel d'offres sont invitées à soumissionner.

#### **4.5 Période de validité**

Les fournisseurs s'engagent à soumettre une offre qui restera valide pour une période de Quarante-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission des Offres.

#### **4.6 Langue**

Les offres ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à l'offre échangés entre le soumissionnaire et IMA doivent être rédigés en Français

Les documents justificatifs et autres documents fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue, pourvu qu'ils soient accompagnés d'une traduction exacte en Français Toutefois, pour l'interprétation de l'offre, la version Française prévaudra.

#### **4.7 Devise**

Les offres devront être présentées en USD, HORS taxe car IMA est exonéré de la TVA.

#### **4.8 Coûts de préparation des offres**

Le soumissionnaire supportera l'ensemble des coûts liés à la préparation et/ou au dépôt de sa soumission, que celle-ci soit ou non retenue. IMA ne sera en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.

#### **4.9 Modification ou retrait des offres**

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite avant la date limite de soumission des offres indiquée au point 3. Aucune offre ne pourra être modifiée passé cette date. Les retraits seront fermes et définitifs et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

#### **4.10 Soumissions en retard**

Les soumissions arrivant après l'heure et la date limite ne seront pas acceptées et seront soit renvoyées à l'expéditeur, soit rejetées.

#### **4.11 Prolongations des dates de validité des Propositions**

Quand cela s'avère nécessaire et approprié en fonction des circonstances, IMA peut exiger par écrit que les soumissionnaires prolongent la date de validité de leur offre. Les soumissionnaires qui s'y

refuseront verront leur offre disqualifiée. Les soumissionnaires qui accordent une prolongation n'ont pas l'autorisation et n'ont pas besoin de modifier leur offre mis à part la date de validité.

#### **4.12 Rejet des Propositions**

IMA se réserve le droit de rejeter toute offre d'un soumissionnaire ayant précédemment échoué à exécuter correctement un marché, ou si le soumissionnaire n'est pas, selon IMA, en position d'honorer le contrat

#### **4.15 Ethique**

IMA porte une attention particulière aux valeurs éthiques de ses fournisseurs et prestataires et souhaite travailler avec des partenaires prêts à se conformer aux Règles Ethiques de base du Commerce International.

### **5. Ouverture et clarification des Propositions**

#### **5.1 Ouverture des propositions**

La séance d'ouverture des offres sera organisée par le comité mis en place par IMA

#### **5.2 Clarification des Soumissions**

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d'apporter sous 48 heures des clarifications concernant leur offre, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

### **6. Propriété des propositions**

IMA détient la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres. Par conséquent, les offres ne seront pas renvoyées aux soumissionnaires. .

### **7. Annulation de la procédure d'appel d'offres**

En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires en seront informés par IMA.

Si la procédure d'appel d'offres est annulée avant qu'aucune enveloppe extérieure n'ait été ouverte, les enveloppes scellées seront renvoyées, non ouvertes, aux soumissionnaires.

Une annulation peut se produire quand :

1. La procédure d'appel d'offres a été infructueuse, à savoir quand IMA n'a reçu aucune offre valide ou financièrement viable, voire aucune réponse du tout ;
2. Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet ;
4. Toutes les offres techniquement conformes dépassent le budget disponible ;
5. Des irrégularités se sont produites dans la procédure, en particulier lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

**IMA ne pourra en aucun cas être passible de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient (en particulier les dommages et intérêts pour perte de profits en cas d'annulation d'un appel d'offres), même si IMA a été prévenu de la possibilité de dommages et intérêts.**

**La publication d'un avis d'achat n'engage pas IMA à mettre en application le programme ou le projet annoncé.**

---

## **B – TERMES DE REFERENCE**

---

<b>Intitulé du poste:</b>	<b>CONSULTANT MECANICIEN</b>
<b>Lieu</b>	<b>Kananga, Lubutu, Kindu et Gbadolité</b>
<b>Période du contrat</b>	<b>A DEFINIR</b>

### **1. Contexte de la mission**

IMA World Health est une organisation internationale non gouvernementale implantée en République Démocratique du Congo en sigle RDC depuis et travaille pour le compte des populations congolaises en appui au gouvernement sur divers domaines dont la sante, Nutrition etc. De ce fait, pour assurer la logistique afin de répondre aux multiples besoins des communautés, IMA World Health a eu à déployer les engins notamment véhicules et motos à travers les sites ou IMA a des bureaux de coordinations et dans les zones de santé.

Après avoir exécuté pendant plus de cinq années le projet Accès aux soins de Santé Primaires, « ASSP » en sigle financé par le Département du Développement International du Gouvernement britannique (DFID), IMA WORLD HEALTH a été reconduit après un processus compétitif pour implémenter un projet de 18 mois devant servir de pont entre le programme ASSP qui est déjà arrivé à son terme et un nouveau programme de santé à long terme dénommé Appui au Système de Santé en République Démocratique du Congo, « ASSR » en sigle. Ce projet couvre les provinces du Kasai, Kasai central, Maniema et Nord Ubangi.

Soucieux de poursuivre son engagement sur la couverture sanitaire dans les milieux ruraux, IMA World Health veut se rassurer de la disponibilité des engins roulants sur le plan technique. Pour ce faire, il faudra une expertise d'un spécialiste non seulement en mécanique mais aussi en gestion de charroi automobile pour mener des activités d'évaluation, de réparation, d'orientation et de diagnostic de ces engins sur terrain.

C'est dans cette optique que IMA WORLD HEALTH lance La présente consultation dans le but de recruter un consultant dans le domaine de la mécanique automobile, spécialement pour la Marque Toyota

### **2. Objectifs de la mission**

#### **2.1. Objectif Global**

L'objectif général de cette mission est de permettre à l'organisation de savoir le nombre total des engins en état de fonctionnement et ceux qui sont immobilisés ainsi que leurs emplacements actuels selon les positionnements de sites IMA à travers la RDC.

#### **2.2. Objectifs spécifiques :**

Les objectifs spécifiques sont fixés de la manière suivante :

##### **1. Gestion technique**

Les consultants seront chargés de mener une étude minutieuse sur les états des véhicules dotés aux partenaires à travers les DPS, ZS etc... et cette mission va s'effectuer aux différents sites ou l'organisation a des bureaux et sous bureaux.

- Déterminer le nombre des véhicules (Jeeps, camions et motos) et générateur de l'organisation et s'assurer de leurs états actuels ;

- Donner une formation de base sur l'utilisation, la périodicité de la maintenance préventive,
- Effectuer les analyses et le contrôle de la consommation de carburant de tous les véhicules du projet;
- Vérifier la présence des étiquettes des entretiens prochains dans les véhicules ;
- Evaluer l'état actuel des véhicules et motos, faire de recommandations immédiates sur les actions à mener afin de garantir la vie de ces engins ;
- Déterminer les véhicules récupérables pour réparer ainsi que les véhicules à écarter du charroi ;
- Elaborer une liste des pièces de rechange et des consommables que chaque cluster devra utiliser ;
- Elaborer un rapport de mission à soumettre à la Direction des Operations de IMA

## 2. Gestion Administrative

- Prélever les Kilométrages actuels des engins;
- S'assurer que les véhicules sont assurés.
- Ramener les copies des permis de conduire des chauffeurs ;

## 3. Portée et durée de la mission

- La mission est supposée avoir une durée de 45 jours calendrier pour une période dans les Bureaux IMA, DPS et Zones de santé de Lubutu, Kindu, Gbadolité et Kananga.

## 4. Approche Méthodologique

- Sondage, observation directe, Analyse, entretien semi structuré, andragogie et d'autres techniques d'investigation technique (appareils de mesure, Appareils de diagnostic) seront utilisés au cours de la mission.

## 5. Résultats attendus

- 1) Identification des besoins pour réparations des engins réalisés ;
- 2) Ramener le fichier contenant les copies des permis de conduire des chauffeurs ;
- 3) Renforcer la capacité de staff Logistique (Formation des chauffeurs) ;
- 4) Avoir une liste complète des véhicules IMA en bon état et ceux en état de mise à la vente aux enchères ;
- 5) Etat de lieux des matériels roulants effectués ;
- 6) Organiser la traçabilité des pièces remplacées et restantes en stock ;
- 7) Rapport de la mission ;
- 8) Autres

## 6. Profil du Consultant

Le consultant devra jouir d'une intégrité et d'une indépendance parfaites. Il se doit donc d'être impartial et d'être autonome de toute structure ayant participé audit projet.

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Une expérience professionnelle de trois (3) ans minimum en mécanique et particulièrement en réparation de la marque Toyota;
- Une expérience de travail avec les ONGs et Nations Unies en général est souhaitable ;

### FORMATION

- Être titulaire d'un diplôme en mécanique Auto

### LANGUE DE TRAVAIL

- Une parfaite maîtrise du français est obligatoire.



## 7. Composition du dossier de candidature

Le Soumissionnaire devra présenter une offre contenant de manière séparée et dans deux enveloppes distinctes :

- La partie technique et opérationnelle de sa proposition d'une part ;
- La partie financière de sa proposition d'autre part.

En termes de contenu, chaque partie de la proposition comprend les éléments suivants.

A/ Proposition technique et opérationnelle : Elle doit comprendre :

- Le CV du consultant
- La note méthodologique : Celle-ci spécifiant les étapes à suivre et proposant une manière de faire pour chacune d'entre elles ainsi que les outputs attendus de chacune des étapes.
- Le planning de travail : Il s'agit du document de programmation de la mission.

La comparaison des offres techniques se fera sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

Evaluation Technique		Note Maximum
1	Méthodologie et Planning	40
2	Qualification du Consultant	60
	TOTAL	

Chaque critère d'évaluation sera évalué de la manière suivante :

1. Méthodologie (40 Pts)

- ✓ Dans quelle mesure le consultant comprend la tâche ? 5 Pts
- ✓ Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? 15 Pts
- ✓ Le cadre conceptuel proposé est-il approprié pour la tâche ? 5 Pts
- ✓ Le champ de la tâche est-il défini et correspond-il à la mission ? 5 Pts
- ✓ La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la consultation ? 10 Pts

2. Qualification du Consultant (60 Pts)

- ✓ Diplôme en Mécanique 20 Pts
- ✓ Expérience en mécanique Auto mobile 20 Pts
- ✓ Expérience avec une ONG ou agence du système de Nations Unies 10 Pts
- ✓ Capacité de rédaction en Français 10 Pts

B/ Proposition financière

Le soumissionnaire indiquera les coûts des services qu'il se propose de fournir dans un tableau des coûts appropriés. Ces coûts couvriront les charges du consultant, ainsi que tous les autres coûts directs et indirects supportés par le consultant. Les coûts des transports, de reproduction des documents et tous les équipements divers nécessaires pour la bonne exécution de l'étude seront spécifiés par le consultant.

Le coût de la rémunération du consultant sera arrêté dans le contrat de service auquel seront annexés les présents termes de référence.

## 8. Paiement et supervision

Les versements seront effectués au rythme de production des livrables attendus :

- ✓ 20% à la signature du contrat ;

- ✓ 40 % lors de la remise du draft du rapport d'évaluation
- ✓ 40 % lors de la remise du rapport final de l'évaluation

Le consultant travaillera sous la supervision du Fleet Manager IMA. Pour le processus d'approbation, le superviseur devra évaluer le travail et la performance du consultant. Une certification se fera à chaque étape pour apprécier la qualité des travaux exécutés (satisfaisants ou pas).

## **9. Méthode d'évaluation du consultant**

L'analyse cumulative

Le contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme :

a) recevable / compatible / acceptable, et b) ayant obtenu le meilleur score sur un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la sollicitation.

\*Poids des critères techniques ; [70%]

\*Poids des critères financiers ; [30%]

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière

**Kinshasa, 14/10/2019**

---

# ANNEXE 1 : CONTRAT TYPE

---

Titre, Prénom & Nom :

Adresse :

Tél:

E-mail :

Kinshasa, le XXXXXXXXXXXXXXXX

Référence Projet et Intitulé : .....

Intitulé service : .....

Titre,

Ce contrat confirme l'engagement de ....., ci-après dénommé le

Consultant et représenté par vous-même, ayant son établissement principal à

..... par IMA WORLD HEALTH, ci-après dénommé de services chargé de

....., dans le cadre de la ..... du projet

..... pour effectuer les services détaillés spécifiés dans les Termes de

Référence (« Le Service ») ainsi que dans l'offre technique de l'Annexe 2 qui font partie intégrante

du présent contrat.

Les conditions et les termes de ce contrat sont les suivants:

## 1. DUREE

Le contrat prend effet le ..... et prendra fin le

..... à moins d'être résilié avant terme ou prolongé par accord mutuel écrit.

## 2. MONTANT

2.1 Pour l'exécution satisfaisante du Service et conformément au budget joint à l'annexe 3 qui

fait partie intégrante du présent contrat, le Consultant recevra comme honoraires

.....(.....)

2.2 IMA WORLD HEALTH prendra en outre en charge, les frais de mission au taux en vigueur

dans l'organisation et les frais de déplacement .

2.3 Le coût total de la prestation ne devra pas dépasser .....

(.....)

2.4 IMA WORLD HEALTH ne prendra en charge aucun autre frais ni dépense.

## 2.5 Paiement :

Les paiements sont effectués en US Dollar, suivant le budget détaillé approuvé (Annexe 3)

Le paiement des honoraires se fera par virement bancaire.

Les coordonnées bancaires seront fournies avec la première demande de paiement. Le

Calendrier de paiement est le suivant : .....

Les versements des honoraires seront effectués au rythme de production des livrables attendus :

- 20% à la signature du contrat ;
- 40 % lors de la remise du draft du rapport d'évaluation
- 40 % lors de la remise du rapport final de l'évaluation

Le Superviseur Technique aura jusqu'au .....pour livrer ses

commentaires sur les rapports technique et financier intermédiaires et le délai d'approbation du

rapport technique final est de .....après la réception du rapport technique final.

## 3. ADMINISTRATION

IMA WORLD HEALTH désigne .....,

comme Superviseur Technique. Le Superviseur technique est responsable de la coordination des

activités relevant du contrat, de l'acceptation et de l'approbation des rapports et autres produits au nom de IMA WORLD HEALTH, ainsi que de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement.

#### 4. LIEN CONTRACTUEL

4.1. Le Consultant est engagé comme consultant indépendant et n'est pas engagé dans des relations employé-employeur, de partenariat, de joint-venture avec IMA WORLD HEALTH. De même ce contrat n'est aucunement un contrat d'agence entre le Consultant et IMA WORLD HEALTH.

4.2. Le Consultant n'est pas autorisé dans le cadre de ce contrat à créer des obligations, directes ou indirectes au nom de IMA WORLD HEALTH.

4.3. Le Consultant ne représente pas et ne peut pas représenter IMA WORLD HEALTH à moins d'y être autorisé par écrit.

#### 5. CESSION DE DROITS

Le Consultant ne peut ni céder ses droits ni déléguer ses responsabilités sans le consentement écrit de IMA WORLD HEALTH.

#### 6. DROITS D'AUTEUR

6.1. Dans le cadre de ce contrat "Service" s'entend : tous travaux ou inventions dont le Consultant est l'auteur. Ces travaux peuvent inclure mais ne sont pas limités à : films, photographies, ouvrages graphiques, cartes, films vidéo, livres, articles, ouvrages littéraires, tout Enregistrement (ou toute autre production dont vous serez l'auteur) ayant été créés dans le cadre du présent contrat.

6.2. Le Consultant transfère et cède irrévocablement à IMA WORLD HEALTH par la présente, tous les droits, titres et intérêts dans le monde entier, relatifs au « Service », incluant les droits d'auteur et les brevets en découlant. Le Consultant accepte de passer par les étapes nécessaires pour aider IMA WORLD HEALTH à revendiquer et protéger de tels droits

6.3. Le Consultant n'est pas autorisé à utiliser le Service sauf si expressément autorisé par écrit. IMA WORLD HEALTH consentira dans la limite du raisonnable à l'utilisation non commerciale du Service si cette utilisation a uniquement pour finalité l'avancement de la carrière professionnelle du Consultant

#### 7. ASSURANCE

7.1. Le Consultant reconnaît être le seul responsable de toute réclamation, perte, dommage ou autre incident pouvant survenir en liaison avec le présent contrat.

7.2. IMA WORLD HEALTH n'est responsable d'aucun acte provoqué par un tiers: accident, maladie ou perte d'aucune sorte, quelle que soit leur cause, survenant pendant l'exécution du présent contrat.

#### 8. INDEMNISATION

En cas de recours contre IMA WORLD HEALTH et/ou ses employés intentés par des tiers pour des préjudices éventuels subis dans le cadre de l'exécution de ce contrat et résultant de la faute du Consultant ce dernier accepte d'indemniser IMA WORLD HEALTH et/ou ses employés contre ces recours.

#### 9. ACCORD COMPLET/AMENDEMENT

Ce contrat, annexes comprises, présente tout l'accord entre le Consultant et le IMA WORLD HEALTH concernant principalement l'évaluation technique des engins roulants. Toute modification à apporter au présent contrat doit être écrite et signée par la personne représentant le Consultant et le Directeur Pays de IMA WORLD HEALTH ou une autre personne désignée par ce dernier.

#### 10. RESILIATION

10.1. Le présent contrat peut être rompu dans les circonstances suivantes :

- Si IMA WORLD HEALTH n'est pas satisfait des performances du Consultant telles que prévues dans les Termes de référence
- Si une des parties n'a pas respecté une des clauses du présent contrat ;
- Sur accord expresse des deux parties.

10.2. Dans tous les cas, la partie qui désire mettre un terme au présent contrat sera tenue d'informer l'autre partie dans un délai de un (01) mois à l'avance. Si le présent contrat doit être rompu avant la période convenue, le Consultant recevra les honoraires qui lui sont dus à la date de cessation du contrat. L'estimation des prestations fournies jusqu'à cette date se fera de commun accord entre les parties.

## 11. RAPPORT/AUTRES PRODUITS

Le Consultant accepte de remettre au Superviseur Technique suivant les résultats attendus détaillés dans les termes de référence en annexe selon les exigences suivantes :

..... au plus tard le .....

Le Superviseur Technique aura jusqu'au ..... pour livrer ses commentaires.

Les rapports techniques final au plus tard le.....

## 12. LEGISLATION

Ce contrat est soumis aux lois et règlements de la RDC. Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à arbitrage/conciliation conformément aux lois et règlements de la RDC.

## 13. NORMES DE PERFORMANCE

Le Consultant s'engage à fournir les Services conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.

.

## 14. DEVOIR DE RESERVE

Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, le Consultant ne divulgue aucune information exclusive ou confidentielle concernant les Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités de IMA WORLD HEALTH sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci.

## 15. TRANSFERT

Le Consultant ne cède ni ne sous-traite le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable de IMA WORLD HEALTH.

## 16. CORRUPTION

Le Consultant déclare : qu'il n'a commis aucun acte susceptible d'influencer le processus de réalisation du projet au détriment de IMA WORLD HEALTH et notamment qu'aucune entente n'est intervenue et n'interviendra ; que la négociation, la passation et l'exécution du contrat n'ont pas donné, ne donnent pas et ne donneront pas lieu à un acte de corruption.

## 17. CONDITIONS PARTICULIERES

Le Consultant s'engage à respecter les principes et procédures spécifiques de IMA WORLD HEALTH et du bailleur de fonds concerné par ce contrat.

.

---

## ANNEXE 2 : LETTRE DE SOUMISSION

---

Référence AO : [.....]

Monsieur Larry STHRESHLEY

Après examen du Document d'Appel d'Offres, dont nous accusons dûment réception par la présente, nous, soussignés, proposons nos services professionnels en qualité de prestataire pour [.....] conformément à la présente Proposition et faisant partie intégrante de celle-ci.

En cas d'acceptation de notre Proposition, nous nous engageons à mettre en œuvre et à assurer la fourniture intégrale de tous les services spécifiés dans le contrat dans les délais stipulés.

Vous trouverez ci-joint notre Proposition financière qui s'élève à [montant en lettres et en chiffres]. Ce montant est un montant net d'impôts, de droits et de taxes, que nous avons estimés par ailleurs à [montant(s) en lettres et en chiffres].

Nous convenons de nous conformer à cette Proposition pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des Propositions dans l'invitation à soumissionner, et cette proposition continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment préalablement à l'expiration de cette période.

Il est entendu que vous n'avez aucune obligation d'accepter quelque Proposition que vous recevez.

Fait à ....., le / /2019

Signature

Noms :

Qualité

---

## ANNEXE 3 : TABLEAU DES COÛTS

---

### TABLEAU DES COÛTS

Référence AO : [.....]

Le Tableau des coûts doit fournir une répartition détaillée des coûts avec des chiffres distincts pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnelle. Le formulaire proposé ci-après doit être utilisé pour la préparation de l'offre financière ; le formulaire comprend des frais spécifiques qui peuvent être requis ou non mais sont donnés à titre indicatif.

DESCRIPTION	MONTANT en \$
Honoraires Kananga	
Honoraires Nord Ubangi	
Honoraires Maniema	

Noms :

Signature

# ANNEXE 3 : LISTE DES VEHICULES

N°	N° Chassis	No Plaque	Designation	Projet	Entités utilisatrice	Categorie	Etat	Affectation	PROVINCE
1	JTGEB73J6E9012463	5089AP/01	Toyota Land Cruiser	ASSR		Vehicule			Kananga
2	JTERB71J900075258	017.IT.157	Toyota Land Cruiser	ASSR		Vehicule			Kananga
3	JTELB71J704308942	017.IT.230	Toyota Land Cruiser	ASSR		Vehicule			Kananga
4	JTELB71JX04309230	017.IT.220	Toyota Land Cruiser	ASSR		Vehicule			Kananga
5	JTEBB71J804001985	017IT100	Toyota Land Cruiser	ASSR	Coordination Kindu	Vehicule	En marche	Coordination Kindu	Maniema
6	JTELB71JX07107521	017IT116	Toyota Land Cruiser	ASSR	Coordination Kindu	Vehicule	En marche	Coordination Kindu	Maniema
7	JTERB71J200080821	017IT237	Toyota Land Cruiser	ASSR	Coordination Kindu	Vehicule	En marche	Coordination Kindu	Maniema
8	JTEBB71J504004116	017IT224	Toyota Land Cruiser	ASSR	Coordination Kindu	Vehicule	En marche	Coordination Kindu	Maniema
9	JTELB71JX04309003	017IT231	Toyota Land Cruiser	ASSR	Coordination Kindu	Vehicule	En marche	Coordination Kindu	Maniema
10	JTERB71JX00071056	017IT66	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ KAILO	Vehicule	Immobilisé	BCZ Kailo	Maniema
11	JTERB71J100071060	017IT69	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ KALIMA	Vehicule	Immobilisé	BCZ Kalima	Maniema
12	JTERB71J904002001	017IT123	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ KAMPENE	Vehicule	Immobilisé	BCZ KAPENE	Maniema
13	JTEBB71J904001932	017IT103	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ PANGI	Vehicule	Immobilisé	BCZ PANGI	Maniema
14	JTERB71T2000075246		Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ PUNIA	Vehicule	En marche	BCZ PUNIA	Maniema
15			Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ FEREKINI	Vehicule		BCZ FEREKINI	Maniema
16	JTEBB71J5904001994	017IT105	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ OBOKOTE	Vehicule		BCZ OBOKOTE	Maniema
17	JTEBB71J804001937	017IT99	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ ALUNGULI	Vehicule	En marche	BCZ ALUNGULI	Maniema
18		IT63	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ LUBUTU	Vehicule	En marche	BCZ LUBUTU	Maniema
19	JTERB71J000071051	017IT68	Landcruiser Hardtop 13-seater	ASSR	BCZ KINDU	Vehicule	En marche	BCZ KINDU	Maniema
20	JTEBB71J804002005	017IT101	Landcruiser Hardtop 13-seater	ASSR	DPS Maniema	Vehicule	En marche	DPS Maniema	Maniema
21	JTERB71J800081228	017IT232	Landcruiser station Wagon	ASSR	Coordination Lubutu	Vehicule	Fonctionnel		Maniema
22	JTERB71J200080933	017IT238	Landcruiser station Wagon	ASSR	Coordination Lubutu	Vehicule	Non Fonctionnel		Maniema
23	JTELB71JX07107664	017IT117	Landcruiser Pick- UP	ASSR	Coordination Lubutu	Vehicule	Fonctionnel		Maniema
24	JTEBB71J904001994	017IT105	Toyota Land Cruiser	ASSR	Obokote/Lubutu	Vehicule	En service		Maniema
25	JTERB71J200075246	017IT153	Toyota Land Cruiser	ASSR	Puniai/Lubutu	Vehicule	En service		Maniema
26	JTERB71J-900070898	017IT63	Toyota Land Cruiser	ASSR	HG/Lubutu	Vehicule	En service		Maniema
27	JTERB71J-400070341	017IT54	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR ABUZI	Vehicule	En service	HGR ABUZI	Nord Ubangi
28	JTERB71J-700070964	017IT60	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR BILI	Vehicule	En service	HGR BILI	Nord Ubangi
29	JTERB71J-900070965	017IT64	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR KARAWA	Vehicule	stationné	HGR KARAWA	Nord Ubangi
30	JTERB71J-000071020	017IT67	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR GBADOLITE	Vehicule	En service	HGR GBADOLITE	Nord Ubangi
31	JTEBB71J304002008	017IT78	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ YAKOMA	Vehicule	stationné	BCZ YAKOMA	Nord Ubangi
32	JTEBB71J304002011	017IT79	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ MOBAYI MBONGO	Vehicule	En service	BCZ MOBAYI MBONGO	Nord Ubangi
33	JTEBB71J404001935	017IT80	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ WAPINDA	Vehicule	En service	BCZ WAPINDA	Nord Ubangi
34	JTEBB71J404001952	017IT81	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ BUSINGA	Vehicule	En service	BCZ BUSINGA	Nord Ubangi
35	JTEBB71J404001966	017IT82	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ WASOLO	Vehicule	En service	BCZ WASOLO	Nord Ubangi
36	JTEBB71J404001983	017IT83	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ BOSOBOLO	Vehicule	stationné	BCZ BOSOBOLO	Nord Ubangi
37	JTEBB71J404001983	017IT84	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ LOKO	Vehicule	stationné	BCZ LOKO	Nord Ubangi
38	JTEBB71J004002046	017IT109	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ ABUZI	Vehicule	En service	BCZ ABUZI	Nord Ubangi
39	JTEBB71J204002033	017IT112	Toyota Land Cruiser	ASSR	DPS NORD UBANGI	Vehicule	En service	DPS NORD UBANGI	Nord Ubangi
40	JTEBB71J304002039	017IT115	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ BILI	Vehicule	stationné	BCZ BILI	Nord Ubangi
41	JTEBB71J4002034	017IT118	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR LOKO	Vehicule	En service	HGR LOKO	Nord Ubangi
42	JTEBB71J504002043	017IT119	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ GBADOLITE	Vehicule	En service	BCZ GBADOLITE	Nord Ubangi
43	JTERB71J600075234	017IT148	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR WAPINDA	Vehicule	stationné	HGR WAPINDA	Nord Ubangi
44	JTERB71J700075236	017IT149	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR BOSOBOLO	Vehicule	En service	HGR BOSOBOLO	Nord Ubangi
45	JTERB71J100075237	017IT150	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR BUSINGA	Vehicule	stationné	HGR BUSINGA	Nord Ubangi
46	JTERB71J700075243	017IT151	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR WASOLO	Vehicule	En service	HGR WASOLO	Nord Ubangi
47	JTEBB71J-804004109	017 IT 227	Toyota Land Cruiser	ASSR	BCZ KARAWA	Vehicule	En service	BCZ KARAWA	Nord Ubangi
48	JTERB71J-300080889	017 IT 228	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR MOBAYI MBONG	Vehicule	stationné	HGR MOBAYI MBONG	Nord Ubangi
49	JTERB71J-600080823	017 IT 229	Toyota Land Cruiser	ASSR	HGR YAKOMA	Vehicule	En service	HGR YAKOMA	Nord Ubangi
50	JTEEB71J-907018435	017IT48	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	Non Fonctionnel	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
51	JTEEB71J-807019365	017IT49	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	Non Fonctionnel	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
52	JTERB71J600075251	017IT156	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	Stationner	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
53	JTEEB71J307028474	017 IT219	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	En Service	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
54	JTELB71J-004308877	017 IT222	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	Stationner	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
55	JTELB 71J507107197	017 IT94	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	Non Fonctionnel	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
56	JTELB71J204308802	017 IT 223	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	Stationner	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
57	JTEEB71J-504310782	017 IT 225	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	En Service	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
58	JTEEB71J607021230	017 IT 126	Toyota Land Cruiser	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	En Service	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi
59	W2B3801134826011	132IT023	Mercedes 1017	ASSR	Bureau Coord.NU	Vehicule	En Service	Bureau Coord.NU	Nord Ubangi